



L'IHEMI ajoute au catalogue de ses formations de haut niveau un Cycle de la Citoyenneté, destiné à accueillir à partir de l'année 2021-22 une 40aine d'auditeurs, hauts cadres de la fonction publique d'Etat ou territoriale, élus ou associatifs. La construction pédagogique a été faite par la direction des cycles et des études (DCE) de l'IHEMI, en collaboration avec M. le préfet Pierre LAMBERT.

Contenu et objectifs du cycle de la Citoyenneté

Les acteurs de terrain au service de la collectivité se heurtent de plus en plus, de la part des usagers et du public, à une méconnaissance des principes et valeurs de la République, autant que de l'organisation institutionnelle de notre pays. Les fondements censés lier notre société, qui remontent jusqu'au Contrat Social, sont inconnus du plus grand nombre, quand ils devraient servir de référence pour asseoir nos discours face à la perte des repères sociaux et la multiplication des marques d'irrespect de la règle. Expliquer les droits et les devoirs et agir en faveur de l'intégration n'ont jamais autant relevé de la nécessité, face à l'affirmation des communautarismes et à l'incompréhension de notre laïcité à la française.

Face à ce constat, l'IHEMI a imaginé un cycle court, enchaînant les notions fondamentales de la thématique, pour permettre à ces acteurs de repartir mieux armés sur le terrain.

Seront ainsi abordés successivement : les fondamentaux en matière de citoyenneté, la Nation, les trois pouvoirs et leurs interactions, l'éducation à la citoyenneté, les leviers d'égalité des chances et de socialisation, la laïcité, la radicalisation et le séparatisme, l'immigration, l'intégration et l'accès à la nationalité.

L'ambition de cycle sera de conforter les connaissances des institutions et des dispositifs, et de susciter l'échange et la réflexion, en passant en revue les repères historiques et sociologiques, en faisant le point des textes en vigueur, et en allant chercher la traduction en pratique de terrain pour en interroger l'efficacité. A l'issue, les auditeurs auront pu élargir leur vision au-delà de leurs champs missionnels et institutionnels, trouver des outils de compréhension et d'action, et s'enrichir par le partage et la confrontation de leurs expériences.

Déroulement et organisation du cycle de la Citoyenneté

Ce cycle sera constitué de 6 séquences de 2 journées consécutives, soit 12 journées thématiques allant de novembre 2021 à avril 2022, qui se dérouleront principalement sur notre campus du Fort de Charenton à Maisons-Alfort, ou au travers de déplacements organisés sur Paris et sa région (assemblées parlementaires, palais de justice, mairies, ...).

Plus d'une 40aine d'intervenants apporteront leur éclairage concret et leur vécu : directeurs d'administrations, chefs de services et hauts fonctionnaires en exercice, magistrats ou militaires, experts et universitaires, élus ou associatifs... Voir le programme ci-joint, quasi-finalisé.

Composition et recrutement des auditeurs

En vue du séminaire d'ouverture qui se déroulera le jeudi 18 novembre 2021, le recrutement du premier cycle 2021-2022 est dans une phase active visant à retenir une première moitié constituée par des acteurs étatiques (corps préfectoral, Éducation Nationale, DGPN et DGGN, DAP et PJJ), et une seconde moitié composée par des fonctionnaires territoriaux, des élus d'Ile de France, ainsi que des représentants du secteur associatif.

Le tarif de ce cycle a été fixé, au moins pour sa première année, à la somme de 800 €.

Les candidatures sont à faire parvenir au département de la formation / DCE / IHEMI, adresse fonctionnelle <u>depform-ihemi@interieur.gouv.fr</u> jusqu'à fin octobre, la désignation des auditeurs étant prévue durant la première moitié de novembre.